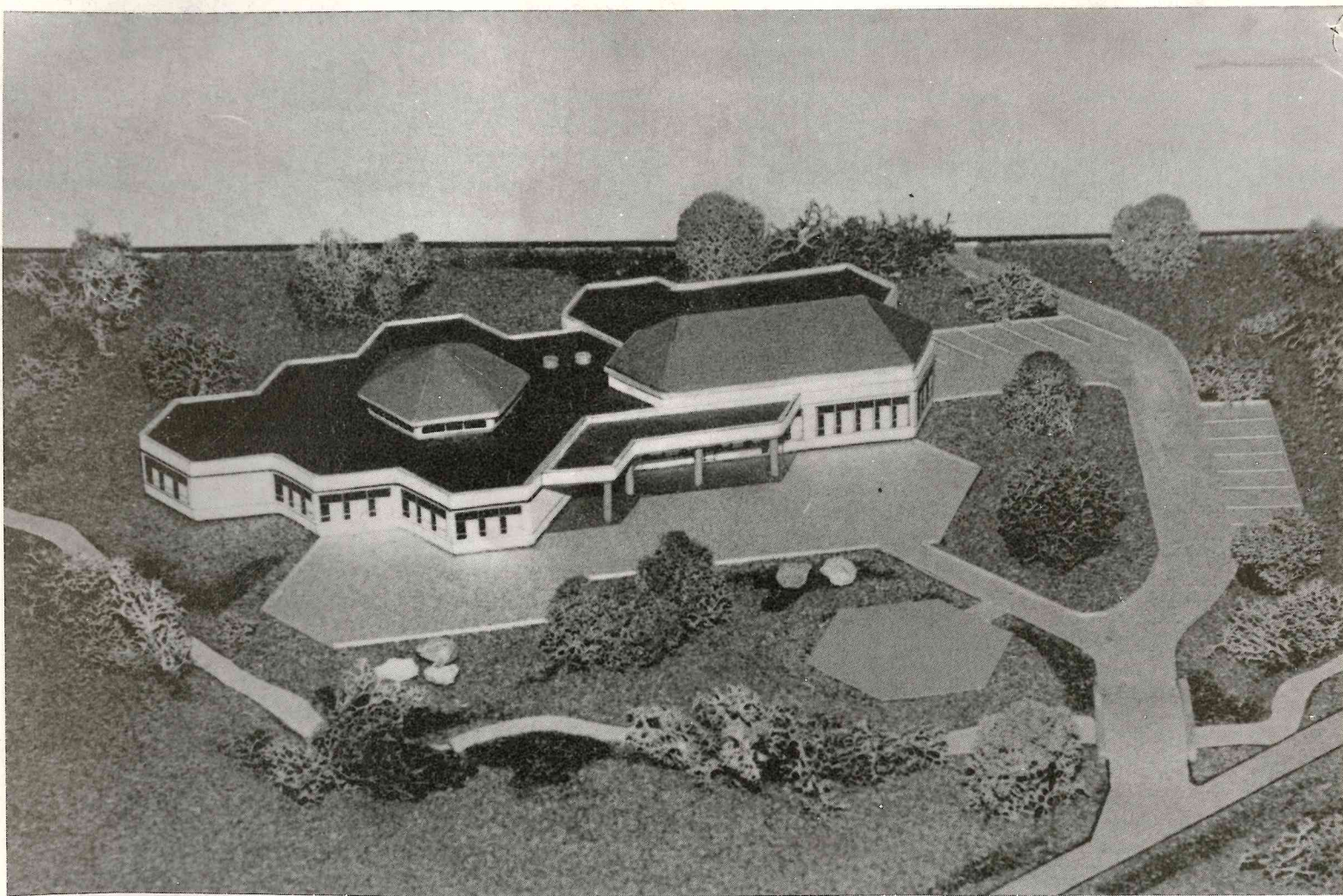


●FFEMONT REALITES



Bulletin Municipal n° 17

sommaire

LE MOT DU MAIRE.....	1
ETAT CIVIL.....	3
REUNIONS DU CONSEIL.....	5
INFORMATIONS.....	11
BUDGET.....	19
LA PAROLE AUX TRES JEUNES ..	20
POINT DE VUE.....	23
LA PAGE SPORTIVE.....	27
LES SOCIETES	29
SOUVENIRS.....	35

Offemont Réalités

Directeur de la Publication : G. MONNIER
Publicité : s'adresser en Mairie Tél : 21.07.18
ou à M. Monnier Ecole du Centre - OFFEMONT.
Le présent numéro a été tiré à 1400 exemplaires par :

M U L T I C O P I E S

SCHLEGEL Martine

15, rue Thiers - 90000 BELFORT (28.57.93)

Diffusion gratuite - Reproduction et Vente Interdites
Dépôt légal N° 15/79

Bulletin Municipal d'Informations
Mairie - 90000 Offemont

Le mot du Maire

OPERATION H.V.S.

H.V.S., c'est-à-dire Habitat et Vie Sociale.

Cette opération, dont le pré-dossier sera mis sur pied dans les prochains mois, concerne essentiellement le quartier d'Offemont qui englobe géographiquement les rues Miellet, Debrot et des Commandos d'Afrique.

C'est le plus ancien des quartiers H.L.M. de la Commune, mises à part les Cités d'Urgence bâties en 1955, rasées aujourd'hui pour faire place à des constructions plus modernes.

L'opération H.V.S. vise donc à une réhabilitation d'un quartier -cité dortoir par excellence- édifié à une époque où il fallait construire vite et en grand nombre pour donner un toit à une certaine population déplacée et accueillir la main d'oeuvre immigrée demandée par l'expansion industrielle de la région.

La conception du quartier, insuffisamment pensée, doit être remise en question et réétudiée en fonction de la qualité de la vie que l'on peut et que l'on doit offrir en 1979. Ceci n'est d'ailleurs pas un problème spécifique à la Commune d'Offemont, puisque cinquante opérations H.V.S. sont programmées dans diverses régions de France.

Certes, il aurait mieux valu prévenir que guérir, et compte tenu de ce qui existe, l'opération ne sera pas facile.

L'étude, faite en étroite relation avec tous les habitants du quartier, à quelque couche sociale, à quelque ethnie, à quelque tranche d'âge qu'ils appartiennent, portera sur des points extrêmement divers tels que le logement lui-même, l'aménagements des espaces extérieurs, les équipements, les services dont la population a quotidiennement besoin.

Les objectifs étant alors clairement définis, il restera à poser l'addition. Elle risque d'être lourde. Alors, qui paiera ? et qui paiera quoi ?

Les dispositions légales régissant l'opération déterminent les moyens de financement subventions, emprunts.... et les organismes qui pécuniairement peuvent intervenir dans la phase de réalisation.

La commune, par délibération de son Conseil Municipal, a déjà fait connaître très nettement sa position aux administrations concernées : elle sera le maître d'ouvrage de l'opération, mais, en aucun cas, elle ne participera financièrement aux réalisations que l'étude présentera comme nécessaires ou souhaitables.

Avec quels moyens pourrait-elle d'ailleurs intervenir, elle n'a pas attendu l'opération H.V.S. officielle pour remplacer les baraques vétustes de l'ancienne école de l'Arsot par le Groupe scolaire moderne Jean Macé qui a ainsi immobilisé 420 millions de centimes, dont 300 à la charge de la Collectivité Locale, c'est-à-dire à la charge de tous les contribuables d'Offemont.

L'opération H.V.S. est une nécessité, elle se réalisera... mais les payeurs devront être trouvés, qui se substitueront à une Commune sans ressources suffisantes.



BUREAUX OUVERTS

DU MARDI AU SAMEDI INCLUS
FERME LE LUNDI.

CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS

VOUS OFFRE SES SERVICES

Comptes chèques et Comptes Courants
Livrets de dépôts à vue et à terme
Bons de caisse

Virements et règlements périodiques
Epargne logement

Tirelires pour vos enfants

Vos besoins de crédits :

- Prêts construction
- Equipement familial
- Libre service familial

Change, etc...

Crédit Mutuel Voyages

Assurances toutes branches, etc...

Une banque qui n'appartient qu'à vous

- Compte courant
- Compte épargne rémunéré à 6,50 % net d'impôts
- Prêts

*Faites confiance à votre caisse par vos dépôts,
elle vous fera confiance par ses prêts*

Consultez-nous
pour résoudre
vos problèmes
financiers
et de
crédits
Service de
renseignements
gratuit

CMDP

BELFORT CENTRE
PLACE DE LA REPUBLIQUE
tél: 21.47.59

VALDOIE
22 rue Carnot
tél: 21.42.77

BELFORT VOSGES
tel : 21.26.30

Naissances

BOBAN Marie-Noëlle
DOUËT Christian
KAPLAN Engin
WINTENBERGER Frédéric
A-HIR Nora
AZZOUZE Akim
AZZOUZE Myriam
BOUDJADJA Menouba
BOU'RAHI Djalal
BOUGOUFFA Nouam
BOULEDJOUIDJA Djamel
BOULMERKA Zaher
CHAIX Sébastien
DAVAL Christelle
DIETRICH Sébastien
DINTZER Yannick
DOUAÏSSIA Choukri
FARINE Nadège
FORESTIER Sébastien
GUETARNI Farid
HADJADJ Moufida
HAMAZA Sabrina
HENNEMANN Hervé
JEANDESBOZ Sophie
KERN Daniel
KHAL Massika
KLEIN Thierry
LADRET Fanny
LAMBERT Magali
MATOS Alexandra
MEGHRIE Fares
MERLE Céline
PREISS Marine
QUINART Isabelle
REGUIG Leila
TOURNOUX Nicolas
VALENTIN Isabelle
WELIG Géraldine
WINTERSTEIN Stéphanie

née le 24 Décembre 1978 à BELFORT
né le 10 Décembre 1978 à BELFORT
né le 6 Décembre 1978 à BELFORT
né le 23 Décembre 1978 à BELFORT
née le 8 Février 1979 à BELFORT
né le 8 Février 1979 à BELFORT
née le 8 Février 1979 à BELFORT
née le 2 Avril 1979 à BELFORT
né le 9 Avril 1979 à BELFORT
né le 1 Mai 1979 à BELFORT
né le 22 Mai 1979 à BELFORT
né le 30 Janvier 1979 à BELFORT
né le 14 Mars 1979 à BELFORT
née le 20 Janvier 1979 à BELFORT
né le 24 Février 1979 à BELFORT
né le 13 Février 1979 à BELFORT
né le 4 Mars 1979 à BELFORT
né le 14 Mai 1979 à BELFORT
né le 29 Janvier 1979 à BELFORT
né le 16 Mars 1979 à BELFORT
née le 8 Avril 1979 à BELFORT
née le 20 Février 1979 à BELFORT
né le 5 Mai 1979 à BELFORT
née le 9 Janvier 1979 à BELFORT
né le 3 Mai 1979 à BELFORT
née le 28 Janvier 1979 à BELFORT
né le 31 Janvier 1979 à BELFORT
née le 27 Avril 1979 à BELFORT
née le 20 Mars 1979 à BELFORT
née le 9 Mai 1979 à BELFORT
né le 11 Mai 1979 à BELFORT
née le 5 Avril 1979 à BELFORT
née le 10 Avril 1979 à BELFORT
née le 26 Février 1979 à BELFORT
née le 25 Janvier 1979 à BELFORT
né le 3 Mars 1979 à BELFORT
née le 21 Mars 1979 à BELFORT
née le 13 Mars 1979 à BELFORT
née le 15 Mai 1979 à MULHOUSE (68)

Mariages

Mariage de Alain Dominique Charles ZUSATZ,
et de Germaine Louise Elisabeth Cécile JACKSON, du 16 Décembre 1978.
Mariage de Alain Gilles CHRIST,
et de Catherine Jacqueline BOCKSTAL, du 16 Décembre 1978.
Mariage de Mario Emilio André DEL DO,
et de Béatrice Marie-Paule MOLINARI, du 23 Décembre 1978.
Mariage de Christophe Roger CHEVILLAT,
et de Brigitte GALHER, du 13 Janvier 1979.
Mariage de Daniel GRANDEMANGE,
et de Claudine Dominique MERSON, du 27 Janvier 1979.
Mariage de Bachir BOUTOUATOU,
et de Hafida BOUDJADJA, du 17 Février 1979.
Mariage de Joël Jean Germain JUSTER,
et de Francine Annie Henriette FROEHLI, du 24 Février 1979.
Mariage de André Pierre SCOTTI,
et de Fabienne Brigitte DURANT, du 17 Mars 1979.
Mariage de Alain Jean Michel BOLLETTOT,
et de Yvonne Berthe PERRET, du 22 Mars 1979.
Mariage de Jean-Claude Louis Robert LARUE,
et de Claude Maria Andrée PAVEN, du 24 Mars 1979.
Mariage de Bernard GASPARI,
et de Evelynne Emilienne OBHOLTZ, du 14 Avril 1979.
Mariage de René Mario François SCOTTI,
et de Christiane Elisabeth EVRARD, du 14 Avril 1979.
Mariage de Michel PELLEGRINI,
et de Josiane Eliane Pierrette HUMBLLOT, du 20 Avril 1979.
Mariage de Neguib BENNAHDI,
et de Louise CHETTOUH, du 12 Mai 1979.
Mariage de Roch, Vincent SAJAN,
et de Fabienne Odette VILLA, du 26 Mai 1979.

Décès

- Décès de Charles François EGLINGER, âgé de 45 ans
du 10 Décembre 1978 à OFFEMONT.
- Décès de Marie Joséphine LHOMME, Vve PELTIER âgée de 91 ans
du 4 Janvier 1979 à OFFEMONT.
- Décès de Liliane Huguette KACER, épouse KEREBEL, âgée de 49 ans
du 9 Janvier 1979 à NANCY (M.etM.)
- Décès de Félicien François Xavier WALGER, âgé de 73 ans
du 23 Janvier 1979 à BELFORT.
- Décès de Gérard Christ SCHAD, âgé de 31 ans
du 29 Janvier 1979 à COLMAR (Ht-Rhin)
- Décès de Rosa WITTWER, Veuve THIERRY, âgée de 94 ans
du 5 Février 1979 à OFFEMONT.
- Décès de Albert Lucien Gérard COURTOT, âgé de 52 ans
du 7 Février 1979 à OFFEMONT.
- Décès de Marie Louise Léontine THANNEUR, Veuve MARCHAL, âgée de 86 ans
du 7 Février 1979 à BELFORT.
- Décès de Maria Celeste FERREIRA épouse DE BRITO, âgée de 47 ans
du 3 Avril 1979 à BESANCON (Doubs)
- Décès de Jean Pierre GEYER, âgé de 12 ans
du 4 Avril 1979 à BESANCON (Doubs)
- Décès de Mathilde REINICHE, épouse ARNAUD, âgée de 71 ans
du 10 Avril 1979 à OFFEMONT.
- Décès de Marie Germaine HEISSLER épouse ROY, âgée de 69 ans
du 13 Avril 1979 à OFFEMONT.
- Décès de Germaine Madeleine Berthe MALLENGUERY, Veuve ROQUES, âgée de 88 ans
du 24 Avril 1979 à OFFEMONT.
- Décès de Gilbert Désiré Henri BEJOT, âgé de 48 ans
du 29 Avril 1979 à BELFORT.
- Décès de Louis Albert MENIGOT, âgé de 72 ans
du 3 Mai 1979 à BELFORT
- Décès de Georges Ernest Albert MARCHAL, âgé de 76 ans
du 4 Mai 1979 à BELFORT
- Décès de Henri Lucien GAVOILLE, âgé de 55 ans
du 9 Mai 1979 à BELFORT.

Quêtes à Mariages

ZUSATZ-JACKSON	53,10 F	Pompiers d'Offemont
CHRIST-BOCKSTAL	299,50 F	Anciens Combattants Noël des Enfants sans Joie
DEL DO-MOLINARI	107,40 F	Bureau d'Aide Sociale
CHEVILLAT-GALHER	281,50 F	Club des Anciens Ass. Culturelle sports
GRANDEMANGE-MERSON	177,70 F	Bureau d'Aide Sociale
BOUTOUATOU-BOUDJADJA	27,00 F	Bureau d'Aide Sociale
JUSTER-FROEHLI	296,15 F	Accordéon Club C.A.T. Eguenique
SCOTTI-DURAND	223,10 F	Ass. "Les Papillons Blancs"
BOILLETOT-PERRET	141,00 F	Ass. "Les Papillons Blancs"
LARUE-PAYEN	82,75 F	Offemont-Réalités
GASPARI-OBHOLTZ	283,50 F	Coop. Scolaire d'Offemont-Centre
SCOTTI-EVRARD	76,00 F	Bureau d'Aide Sociale
PELLEGRINI-HUMBLLOT	185,00 F	Club des Anciens
BENMAHDI-CHEITTOUH	51,50 F	Bureau d'Aide Sociale
SAJAN-VILLA	110,00 F	Bureau d'Aide Sociale Pompiers d'Offemont
CHARMET-LINDER (Mariage célébré à Gouhenans 70)	125,00 F	Coop. Scolaire d'Offemont-Martinet
M. et Mme BROUQUE	20,00 F	Club des Anciens
Don anonyme	50,00 F	Anciens Combattants
Don anonyme	50,00 F	Club des Anciens
Mme ZENINI	21,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Melle CAVESTRI	50,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don anonyme (M.K.)	100,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don anonyme	100,00 F	Offemont-Réalités
M. GOLDER André	100,00 F	Club des Anciens
M. et Mme BROUQUE	30,00 F	Club des Anciens
Mme COURTOT - Bavilliers -	20,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don anonyme (M.K.)	100,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. et Mme REMY	100,00 F	Club des Anciens

Don

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 DECEMBRE 1978.

Centre de loisirs Francas.

Le Maire expose au Conseil que le Président des Francs et Franches Camarades du Territoire de Belfort a offert aux enfants d'Offemont la possibilité de fréquenter pendant les congés scolaires de Noël et du Nouvel An, le Centre de loisirs de Morvillars grâce à un ramassage de car.

Après avoir délibéré, le Conseil décide d'apporter une aide aux familles dont les enfants fréquenteront ce centre. Cette aide sera de 3fr. par jour et par enfant.

Subvention à la lyre danjoutinoise.

Le Maire expose au Conseil que chaque année au mois de Septembre, la société de musique de Danjoutin prête bénévolement son concours à la cérémonie anniversaire de la découverte du Charnier.

Après délibération, le Conseil décide l'attribution d'une subvention de 350 Fr. à cette société pour l'année 1978.

Travaux de voirie.

Monsieur le Maire d'Offemont est autorisé à réaliser auprès de la banque fédérative du Crédit Mutuel un emprunt d'un montant de 160 000 Fr. au taux en vigueur pour les emprunts des collectivités locales à la date de la présente délibération, destiné à financer les travaux de voirie dont le remboursement s'effectuera en 15 annuités à partir de 1980.

Le Conseil autorise le Maire à signer le contrat, à intervenir pour régler les conditions de prêt.

Aménagement de la Rue du Fort, de la Rue des Maquisards et construction des trottoirs du C.D. 22.

La direction départementale de l'Equipement du Territoire de Belfort a fixé l'estimation prévisionnelle du coût des ouvrages à :

Rue du Fort	110 000 Fr.
Rue des Maquisards	180 000 Fr.
Trottoirs C.D. 22.	85 000 Fr.

Après délibération, le Conseil accepte cette estimation prévisionnelle.

Indemnités de logement.

Le Maire donne lecture au Conseil de la circulaire préfectorale en date du 4 . 12 . 1978 relative à l'indemnité de logement due aux instituteurs ne bénéficiant pas d'un logement en nature.

Le Conseil adopte les nouveaux taux annuels proposés par le Conseil Départemental de l'Enseignement Primaire avec effet au 14 juillet 1978 soit :

Célibataire	2 760 F.
Marié sans enfant à charge	3 420 F.

Les instituteurs chefs de famille ayant des enfants à charge bénéficient d'une majoration de 25% .

Indemnité de gestion du Receveur Principal.

Le Maire expose au conseil que l'article 5 de l'arrêté interministériel du 6 juillet 1956 modifié par l'arrêté interministériel du 8 mai 1972 prévoit l'attribution d'une indemnité spéciale et annuelle de gestion aux Receveurs Municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide que Monsieur Claude CAMUS remplissant cette fonction, percevra à compter du 1.1.1978 une indemnité annuelle de 1099 F.
Cette dépense est inscrite au budget primitif.

Travaux dans les bois :

Le Maire informe le Conseil que Monsieur l'Ingénieur des Travaux et Forêts propose pour l'année 1979, des travaux d'entretien dans les forêts communales pour un montant de 1 000 F.

Après en avoir délibéré, le Conseil déclare à l'unanimité ne pouvoir retenir ce programme et refuse d'inscrire la dépense correspondante au budget 79.

Appel d'offres pour fuel-oil :

Une lettre de Monsieur le Préfet en date du 4 octobre 1978 rappelle que les dispositifs réglementaires de contrôle de la distribution de fuel-oil domestique institué par arrêté du 31 décembre 1974 a été supprimé à compter du 1er octobre 1978.

Les acheteurs publics et les groupements d'achat d'utilisateurs ayant à nouveau la possibilité de faire jouer la concurrence dans les conditions prévues par le code des marchés, le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer un appel d'offres pour la fourniture du fuel destiné au chauffage des bâtiments communaux.

Coupe de bois du Rudolph :

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de procéder au nettoyage et à l'abattage d'arbres cassés par le gel de février 1978 sur la parcelle HB 51 (ancienne caserne du Rudolph). L'évacuation des produits fournis par cette parcelle non soumise au régime forestier se

monte à la somme de 45 000 F.

La Coop Alsthom de Belfort accepterait pour ce prix l'exploitation de cette coupe, le Conseil Municipal autorise le Maire à traiter avec elle.

Lotissement rue Charles de Gaulle :

Le Maire rappelle au Conseil qu'il s'est prononcé par délibération en date du 19 mai 78, pour la création d'un lotissement rue Charles de Gaulle.

Il expose le budget extracomptable du lotissement.

Après avoir délibéré, le Conseil fixe à 12 600 Frs l'are, T.T.C. le prix de cession des parcelles et décide :

1) qu'un versement de 50 % pourra être demandé aux acquéreurs dès qu'il aura été donné suite favorable à la demande d'autorisation de lotir déposée à la D.D.E. le 15 novembre 1978.

2) que le solde du prix total de cession sera versé à la signature de l'acte notarié. Le conseil autorise le Maire à signer les actes qui seront passés chez le notaire à Belfort pour ces deux opérations.

Lotissement de la rue Charles de Gaulle :

Décrété par délibération du Conseil du 12/5/1978

Nombre de lots 14.

Taxe locale d'équipement au taux de 3 %

Surface totale du terrain 135 ares.

Surface des lots : 119,80 ares.

Le prix de l'are a été arrondi, toutes taxes comprises à 12 600 Frs.

SEANCE DU 12 JANVIER 1979

TRANSPORTS.

Adhésion - Syndicat mixte.

Le Conseil qui a récemment adhéré au Syndicat intercommunal d'études de transports collectifs dans l'aire du S.D.A.U. a suivi les études et pris connaissance des propositions qui lui ont été faites, en matière de tracés et de fréquences, ainsi que des analyses financières qui en résultaient. Il s'agit maintenant de passer à la mise en oeuvre opérationnelle. Le Conseil prend connaissance du projet de statuts (voir par ailleurs) d'un syndicat mixte ayant vocation à l'organisation et à l'exploitation des transports en commun.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'adhérer au syndicat mixte des transports en commun de l'aire urbain de Belfort et adopte les statuts qui lui ont été proposés.

Vacations des Sapeurs Pompiers.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil adopte les nouveaux taux de vacations horaires des sapeurs pompiers volontaires à compter du 1 janvier 1979 fixés par arrêté préfectoral du 3 janvier 1979.

Ces taux sont fixés comme suit :

- Officiers 24,50 F
- Sous Officiers 19,50 F
- Caporaux 17,00 F

- Sapeurs 16,00 F

Ces taux sont majorés de 100 % pour les interventions effectuées de minuit à 7 heures et de 50 % pour les dimanches et les jours fériés.

Le taux maximum des vacations accordées à l'occasion des séances d'instruction est fixé à 75 % du taux normal, qu'elles soient effectuées en semaine, le dimanche ou les jours fériés.

Entretien du paratonnerre

Le conseil autorise le Maire à signer un accord avec les Etablissements Protibat. de Mundelsheim pour le contrôle annuel du paratonnerre installé à la Mairie-Ecole. Ce contrôle est consenti pour la somme de 200 Frs Hors taxes.

SEANCE DU 9 FEVRIER 1979

Alignement Rue de Gaulle.

Le Maire rappelle au Conseil que par délibération du 29 août 1962, l'Assemblée municipale avait fixé une "emprise" de dix mètres pour la rue Charles de Gaulle (ex rue de la vieille Cornée) avec maintien d'une surlargeur au droit de la forêt communale.

Cette surlargeur se justifiait par la présence d'un fossé d'assainissement. L'implantation du lotissement communal, la pose d'un collecteur d'eaux pluviales et la création d'un trottoir en bordure de la Rue Charles de Gaulle permettent de ramener l'emprise de cette rue à dix mètres au droit de lotissement. Après délibération, le Conseil municipal adopte à l'unanimité ce nouvel alignement.

SEANCE DU 9 MARS 1979

Débit de boissons.

Le Maire indique au Conseil que la législation relative aux droits de licence sur les débits de boisson donne aux assemblées municipales la possibilité de moduler les taux annuels applicables aux débits pourvus d'une licence restreinte ; entre un taux minimum et un taux maximum, les tarifs applicables aux débits de boisson pourvus d'une licence de plein exercice étant le double de ceux indiqués. Ces droits peuvent être fixés entre 12 et 240 Frs.

Après en avoir délibéré, le Conseil demande l'application du taux maximum, soit 240 Frs à compter du 1er Janvier 1979.

Transports collectifs.

Par délibération en date du 12 Janvier 1979, la commune d'Offemont a adhéré au Syndicat de Gestion des Transports collectifs. Les statuts prévoient que les communes de deux à dix mille habitants seront représentées par deux délégués. Le conseil désigne Monsieur TRITTER Robert et Monsieur HONORE Michel pour représenter la Commune d'offemont au sein de ce Syndicat.

Encaissement de chèques.

Le Conseil acceptant les indemnités proposées, autorise le Maire à procéder à

l'encaissement de deux chèques :

L'un de 648,25 Frs des Assurances du Crédit Mutuel, en règlement du préjudice subit par la commune à la suite de la détérioration d'un panneau de stationnement interdit, rue A. Briand.

L'autre de 480 Frs des Mutuelles du Mans, en règlement des dommages causés à la clôture de l'école du Martinet, suite à un accident automobile.

En outre, le Conseil autorise le Maire à encaisser un chèque de 524,97 Frs suite à une annulation de facture par les Etablissements Eau et Feu à Courbevoie.

Personnel Communal. Médecine Professionnelle.

La loi N° 78-1183 du 20 décembre 1978 parue au J.O. fait obligation aux collectivités locales, quel que soit le nombre d'agents qu'elles emploient, de surveiller les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et l'état de santé des agents, en recourant aux prestations de service de médecine professionnelle dont la mission est d'assurer au moins un examen médical par année.

Après avoir délibéré, le Conseil décide d'adhérer, à partir du 1er Janvier 1980 à un service de médecine professionnelle existant, c'est-à-dire :

L'Association des Services Médicaux et Sociaux et Sociaux du Travail.

1, rue du Docteur Fréry à Belfort.

SEANCE DU 27 AVRIL

Encaissement de chèque.

Le Conseil autorise le Maire à encaisser pour le compte de la commune, un chèque de 2 243,35 F. établi par les "Mutuelles du Mans", représentant les frais de remise en état du portail central du cimetière endommagé suite à un accident automobile.

Lotissement - Appel d'offres

Le conseil autorise le maire à lancer un appel d'offres pour la réalisation des travaux de V.R.D. du lotissement communal de la rue de Gaulle et à signer les marchés à intervenir avec les entreprises qui seront retenues.

Transfert de crédit.

Le Maire expose au Conseil la nécessité de l'acquisition d'une tondeuse pour l'entretien des espaces verts.

Après avoir délibéré, le Conseil décide de réaliser cette acquisition et décide un transfert de crédit pour effectuer cet achat.

Amendes de police - Aire d'arrêt de bus.

Le Maire informe le Conseil que, dans sa séance du 15 Janvier 1979, la commission départementale a procédé à la répartition des recettes de 1978, procurées le relèvement des tarifs des amendes de police.

En ce qui concerne la commune d'Offemont, l'opération suivante a été retenue : Aménagement d'une aire d'arrêt de bus, rue des Commandos d'Afrique.

Le montant de la dépense subventionnable s'élève à 22 000 F. et la subvention au taux de 40 % se monte à 8 800 F.

Le conseil, après avoir délibéré, accepte cette subvention, et s'engage à faire exécuter les travaux correspondants.

Transfert de subvention. Carrefour du Martinet.

Le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur l'Ingénieur des T.P.E. Cette lettre fait état de l'acceptation par l'Assemblée départementale d'une demande de transfert de subvention présentée par le Conseil dans sa séance du 29 mai 1978.

L'opération primitivement retenue consistait en une installation de feux tricolores au carrefour C.D. 22 - Voie d'accès au quartier H.L.M. dit des anciennes casernes. Le montant des travaux à réaliser s'élevait à 70 000 F. La subvention à 28 000 F.

Le conseil avait demandé le report de cette subvention sur un aménagement léger du carrefour du Martinet.

Le conseil accepte l'aide financière allouée, mais compte tenu que l'esquisse d'aménagement de ce carrefour, présentée par les Services de l'Equipement à Giromagny, ne semble pas comporter l'installation de feux tricolores, l'Assemblée municipale se prononce définitivement sur la réalisation des travaux lorsque le projet de carrefour sera fermement arrêté.

Rue des Maquisards.

Dans sa séance du 5 février 1979, la Commission départementale, dans sa liste des opérations de voirie communale, a retenu l'aménagement de la rue des Maquisards; la subvention accordée s'élève à 37 500 F. Calculée au taux de 30 % sur un montant de travaux de 125 000 F.

Après délibération, le Conseil adopte à l'unanimité le projet d'aménagement de cette rue et arrête ainsi le plan de financement :

subvention	37 500 F
emprunt	87 500 F

Bordures de trottoirs - Programme 1979

Le Maire expose au Conseil Municipal, que le Conseil Général, dans sa séance du 18 décembre 1978, a examiné le programme 1979 d'aide aux communes pour la pose de bordures de trottoirs le long des Routes Nationales et Chemins départementaux en agglomération.

Parmi les opérations retenues figure, pour la commune d'Offemont, la construction de 130 mètres linéaires de bordures le long du C.D. 13, rue des Commandos d'Afrique.

La dotation consentie à la commune s'élève à 4 914 F.

Après délibération, le conseil se prononce à l'unanimité, pour l'acceptation de l'aide au département et prend l'engagement d'entretenir ultérieurement aux frais de la commune, les ouvrages réalisés.

Informations

8 MAI.

Cette année encore le 34ème anniversaire du 8 mai 1945 a été célébré en toute simplicité. Les conseils municipaux d'OFFEMONT et de VETRIGNE, les Anciens Combattants, le corps des Sapeurs Pompiers et ceux qui se souviennent, ont participé aux diverses cérémonies qui se sont clôturées par un vin d'honneur en Mairie d'Offemont.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE

Jeudi 17 mai, à 20 heures, dans la salle du Centre Culturel d'Offemont, se tenait la première assemblée générale de l'Association culturelle et sportive. L'assistance était évaluée à une cinquantaine de personnes, composée en majorité de jeunes.

Le président sortant, Monsieur CUNCHON henri ouvrait la séance. Dans un bref discours, il se réjouit du renouveau de l'Association et exprima son désir de voir se multiplier les activités dans les années à venir. Il donna la parole à Monsieur BOCKSTAL Robert, secrétaire sortant, qui apporta des éclaircissements quant aux assurances dont bénéficient les adhérents dans les diverses activités, il demanda également à chaque responsable de section une estimation rapide de leurs besoins afin de préparer les demandes de subventions.

Ensuite Monsieur TAMARI Dante fit un rapport succinct sur l'état des Finances de l'Association et conclut que si la situation n'était pas catastrophique, il faudrait cependant penser à trouver des moyens pour assurer des rentrées d'argent, ventes de calendriers, manifestations diverses...

Le président aborda ensuite le rapport moral des activités réalisées au cours de l'année 78-79 en donnant successivement la parole aux responsables de chaque section.

Dans l'ordre, Monsieur MONNIER pour le football, Monsieur JEANNENOT pour le volley-ball, Monsieur CLAUDEL pour les boules, Madame ALLEMANN pour la gymnastique d'entretien et le Club du 3ème Age, Monsieur MOUGENOT pour l'accordéon-club, Monsieur PEUQUET pour le tennis de table, Mme MONNIER pour les danses folkloriques dressèrent le bilan de l'année écoulée en constatant que le nombre de membres actifs augmentait sans cesse dans chaque discipline.

Ensuite, Madame RICHARD proposa de nouvelles activités qui verront le jour si un nombre suffisant d'adhérents est enregistré, à savoir, danses classiques et initiation à l'escrime. Les personnes intéressées peuvent téléphoner au 21.77.39. Cette dernière signala également qu'une bibliothèque enfantine était prête à fonctionner dans les mètres carrés sociaux du quartier des Casernes. A ce sujet, les personnes possédant des livres d'enfants même usagés peuvent les apporter au Centre Culturel.

Monsieur ALLEMANN D. nous fit par ensuite d'un projet de manifestation originale. Il envisagerait de faire venir un club de Skate-Board, l'association culturelle et sportive de LAIRE (Doubs), qui nous ferait une démonstration de ce sport à Offemont et de coupler ce spectacle avec un tournoi de Volley-Ball ouvert aux équipes non licenciés. Rendez-vous est pris en septembre.

Enfin la soirée, déjà avancée se termina par l'élection du nouveau comité; Sont élus : Président d'Honneur : TRITTER Robert, Président actif : CUNCHON Henri, Vice-Président : KASTL Robert, Secrétaire : ALLEMANN Daniel, Secrétaire adjoint : BOCKSTAL Robert, Trésorier : TAMARI Dante, Trésorier Adjoint : ALLEMANN Odette.

MENUISERIE EBENISTERIE

TOSOLINI Daniel

Agencement de cuisine sur mesures

TOUS STYLES - EXPOSITION

18 Rue de la Gare OFFEMONT

Tél : 21.34.36

**Ets
ROBINET & Cie**

Tous combustibles solides -
Liquides - Gazeux - Bois
et Charbons - Mazout ESSO -
Propane - Butane -

23 rue de Brasse

BELFORT

Tél : 21.48.74

PEINTURE - PAPIERS PEINTS

REVÊTEMENTS MURAUX - VITRERIE

CUNCION & c^e

RAVALEMENT de FAÇADES

106, rue Aristide Briand 90000 OFFEMONT
Tél. 21.17.86

**électricité
générale**

Roger WILLIG

CHAUFFAGE

ELECTRIQUE

Tél : 21.24.11 OFFEMONT

**auto école
offemontoise**

RICHARD jean marc

2 rue des Cerisiers

OFFEMONT

tél: 22.29.60

TRANSPORTS PUBLICS

Le démarrage du service de transports semble désormais fixé au 1er Janvier 1980 pour les quartiers ARSOT, MARTINET, GANGHOFFER, et au 1er septembre 1980 pour le reste de la Commune.

Les futurs usagers sont invités à faire connaître en Mairie, par écrit de préférence, même anonymement, leurs suggestions en ce qui concerne particulièrement les horaires et les fréquences.

DISTINCTION

Monsieur Armand GIROD, demeurant 1 rue de l'Etang, Ingénieur à l'Alsthom, a été nommé au mois de mars, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Cette distinction consacre la reconnaissance, par les pouvoirs publics, de la compétence et du dévouement apportés par Monsieur GIROD au bénéfice des handicapés. OFFEMONT-REALITES et la Municipalité lui présentent leurs très vives félicitations en y associant Madame GIROD qui le seconde avec la même compétence et le même dévouement.

CANDIDATS JURES

La loi du 28 Juillet 1978 portant réforme de la procédure pénale sur la police judiciaire et le Jury d'Assises a modifié les articles 256 et suivants du code de procédure pénale notamment en ce qui concerne la constitution des Jurys d'Assises.

Les nouveaux textes instituent le tirage au sort des jurés à partir des listes électorales. La liste des candidats a été établie par tirage au sort lors de la séance publique du Conseil Municipal du 8 Juin 1979. Ont été désignés :

- 1) BRUNETH Anna épouse VERSINI
- 2) POTEL Serge
- 3) MOINET Roger
- 4) PICHOT Jean-Claude
- 5) BETTINELLI Jean
- 6) EHLINGER Christiane épouse DAVAL
- 7) REMY Régine épouse DEPOIRE
- 8) MICHEL Germaine épouse LESSMANN
- 9) RICHARD Isabelle épouse PEUQUET
- 10) BONNET Marie-Rose épouse TOURNIER
- 11) RAFANOT André
- 12) SALOMON Jacqueline épouse OBHOLTZ
- 13) STOCKEL Colette épouse HAEFFLINGER
- 14) PAUTRAT Agnès épouse Joseph
- 15) VERMENOT Brigitte

Ce tirage au sort ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés. La liste définitive sera établie dans les conditions prévues par les articles 262 et suivants du Code de procédure pénale.

SERRURERIE
FERMETURES DE BATIMENTS

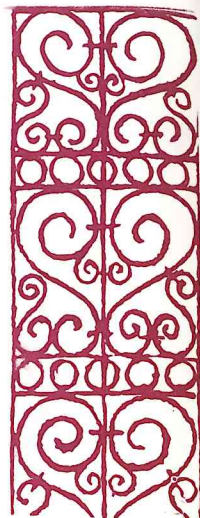
MENUISERIE ALUMINIUM
VOLETS ROULANTS
PORTES BASCULANTES
PORTES D'ENTREES

n. casadéi

Devis gratuit sur demande

90150 PHAFFANS

TÉL. 29.80.91



Ambulancier TAXI

J. KIRAZIAN

À votre service

**JOUR
et
NUIT**

Toutes distances

RUE DE L'ÉTANG
OFFEMONT - BELFORT

Tél: 21-17-18.



Marcel FALLOT

CYCLES - MOTOS

66, avenue Jean Moulin - BELFORT

Téléphone : (84) 21.11.25

CONCESSIONNAIRE

MOTOCONFORT



Mobylette C A D Y

VENTILATION
ENTRETIEN

CHAUFFAGE
SANITAIRE

Tél : 21.34.72
16, rue des EYGRAS
90 - OFFEMONT

JACQUES HOSSELET

TARIFS DES DROITS DE TIMBRE ET TAXES ASSIMILEES.

Carte nationale d'Identité	Nouveau Tarif :	30 Frs
Carte d'identité professionnelle de représentant de commerce..	Nouveau Tarif :	40 Frs
Le tarif du passeport national reste inchangé.....:		100 Frs

D'autre part, depuis le 1er Janvier 1979 le tarif des droits de timbre concernant le permis de chasser est modifié comme suit :

délivrance permis de chasser	:	55 Frs
duplicata permis de chasser	:	28 Frs

RESULTATS DU PREMIER TOUR (18 MARS 1979)

INSCRITS	1973
VOTANTS	1033
NULS	50
EXPRIMES	983

ont obtenu :	RICHARD	204 voix
	KIFFEL	575 voix
	TOUZE	204 voix

Rappelons que M. Paul KIEFFEL, Maire de Valdoie, a été réélu au 1er Tour Conseiller Général du Canton de Valdoie.

Rappelons également que le Canton de Valdoie comprend les communes de Valdoie, Offemont, Vétrigne, Roppe, Cravanche et Essert.

ELECTIONS A L'ASSEMBLEE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES (10 Juin 1979)

INSCRITS	1675
VOTANTS	960
NULS	68
EXPRIMES	892

ont obtenu :

Liste socialiste	355
Liste Régions-Europe	/
Liste Communiste	166
Liste pour les Etats-Unis socialistes d'Europe	37
Liste Europe-Ecologie	36
Liste Union pour la France en Europe	174
La 5ème liste : Emploi-Egalité-Europe	13
Liste défense des intérêts de la France en Europe	98
Liste UDIP - FIDES	3
Liste europe - Autogestion	/
Liste Union Française pour l'Eurodroite	10

REPAS DES ANCIENS.

La 14 décembre 1978, à midi, un repas était organisé par le Club des Anciens. Soixante-cinq personnes étaient présentes à ce rendez-vous fort sympathique. Après l'apéritif offert par Monsieur et Madame TRITTER, Mesdames ALLEMANN, TRITTER, GAHLER, et HOGRAINDLEUR firent le service au menu se succédèrent :

Quiche Lorraine
Roulé de Veau
Petits pois et carottes
Pommes dauphines
Salade verte
Fromages.

Le repas se termina par un succulent dessert, six énormes gâteaux, et le digestif, le tout offert par Mr et Mme MURA. Pour faciliter la digestion, vint le temps des histoires drôles, chants et aussi quelques pas de danse. Tout le monde se sépara fort joyeux et, tout en remerciant les généreux donateurs, on prit rendez-vous pour de futures retrouvailles. A ce sujet, une excursion en car est prévue dans le courant du mois de juin au Ventron dans les Vosges. Au mois de septembre, dans la salle du Trait d'Union, un repas sera offert par Mr. MOUGENOT. Des échos de ces deux sorties dans le prochain numéro.

LES CHIENS QUI DIVAGUENT.

Une nouvelle fois, ce sujet est à l'ordre du jour. Les rappels à l'ordre successifs dans les numéros précédents semblant laisser indifférents certains propriétaires de chiens divaguant sans cesse dans le village, le gardien de police municipale a le feu vert pour pénaliser autrement que par des avertissements ces personnes irresponsables. Il est bien sûr regrettable d'en arriver à de telles extrémités, mais il semble que ce soit la seule solution à prendre.

CENTRE AERE FRANCAS

Un ramassage de car étant prévu sur notre commune, les enfants d'Offemont de 7 à 14 ans pourront fréquenter le centre aéré de Rougemont le Château. Voici les dates de session, les lieux et les horaires de passage du car :

ECOLE DE L'ARSOT (J.MACE).....	8 H 30	17 H 50
ECOLE DU MARTINET.....	8 H 35	17 H 45
ECOLE DU CENTRE	8 H 40	17 H 40

1ère session du 2 au 13 Juillet
2ème session du 16 au 31 Juillet.

CENTRE AERE DE VALDOIE

Comme les années précédentes, ce Centre continuera de fonctionner et une fois encore, une grosse partie de son effectif sera constitué par les enfants d'Offemont. La commune aidera au fonctionnement par une subvention comme par le passé.



extension du réseau gaz

GAZ DE FRANCE SERAIT DISPOSÉ À PROLONGER LA CONDUITE D'ALIMENTATION EN GAZ DANS LA RUE ARISTIDE BRIAND À PARTIR DU LOTISSEMENT H.L.M. DES ANCIENNES CASERNES, S'ILS SE RÉVÉLAIT QUE CETTE EXTENSION INTÉRESSE UN NOMBRE SUFFISANT D'ABONNÉS.

LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONCERNÉES EN PARTICULIER POUR LE CHAUFFAGE AU GAZ, PEUVENT SE FAIRE CONNAÎTRE EN MAIRIE.

Vente et tirs de petards et pièces d'artifice

Il est rappelé qu'aux termes d'un arrêté préfectoral, sont et demeurent interdits dans l'ensemble du Territoire de Belfort :

- la vente aux mineurs non accompagnés de la personne investie à leur égard de la puissance parentale ou non expressément autorisé par elle, de pétards, pièces d'artifice et poudre à feu.
- Les tirs et jets de pétards ou autres artifices sur les voies, places et jardins publics, ainsi que dans les bals et autres rassemblements de personnes.



MORT DE L'ABBE CORDIER.

C'est avec émotion que les anciens Offemontois apprendront ou ont appris la mort de l'Abbé Cordier qui était le prêtre de la Commune entre les années 1929 - 1950

pharmacie d'offemont

MELLE MOREL

7 Rue Aristide BRIAND-OFFEMONT

tél : 21.07.30

fermeture annuelle

1° au 31 juillet

pharmacie douzery

18 Rue Aristide BRIAND-OFFEMONT

tél : 21.08.54

fermeture annuelle

25 aout - 15 septembre

BUDGET



Le budget primitif 1979, qui constitue une prévision des recettes et des dépenses pour l'année en cours, a été examiné et adopté par le Conseil Municipal dans sa séance du 9 mars 1979. Il est équilibré en Section de fonctionnement, en recettes et en dépenses, à 1 815 524 Francs, et en investissement à 1 295 585 Francs.

Reprenons simplement les principales recettes et dépenses.

EN RECETTES ;

Attribution globale de fonctionnement :	1 022 000
Subvention fiscale :	119 900
Contributions directes :	543 000
Vente de bois :	45 000
Taxe Locale d'équipement :	50 000

EN DEPENSES ;

Combustible (fuel) :	85 000
Eau, Gaz, Electricité :	95 000
Rémunération du personnel et charges :	715 000
Fournitures scolaires :	55 000
Entretien des bâtiments :	30 000
Entretien de la voirie :	50 000
Contingent pour dépenses d'Aide Sociale :	66 000

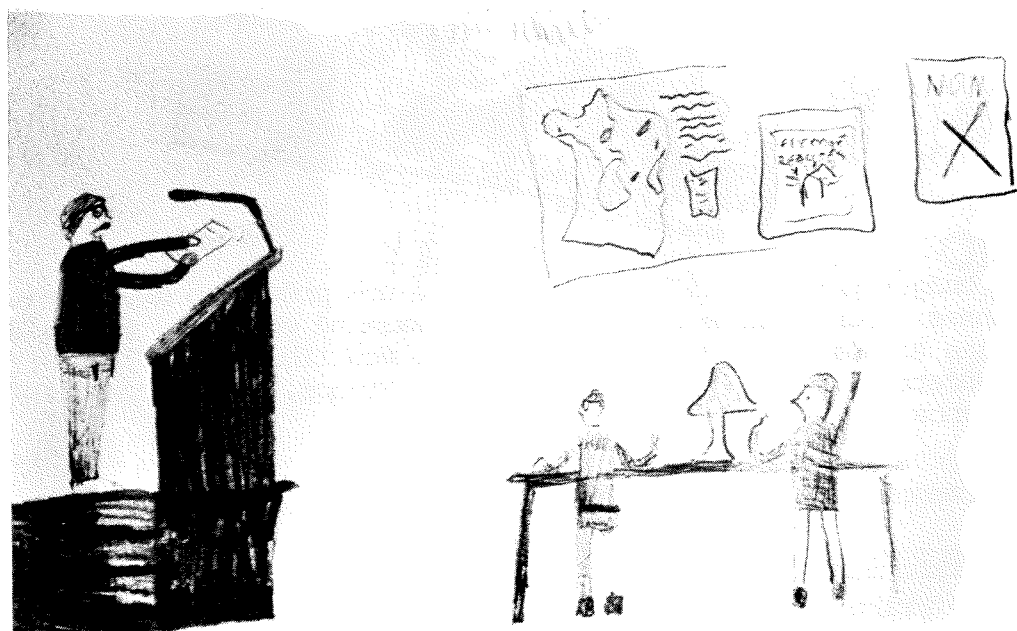
Toutes les demandes de subventions ont été ajournées, seule une subvention de 10 000 Francs a été inscrite au profit du Centre Aéré de Valdoie qui accueille, chaque année, plus de 300 enfants d'Offemont.

En investissement, les dépenses sont constituées principalement par celles afférentes au lotissement de la rue Ch. de Gaulle, et au remboursement du capital des emprunts. (221 085 F.)

Les recettes proviennent de la vente des parcelles du lotissement. (766 500 F.)

En outre, est prévu le financement de l'étude de l'opération Habitat et Vie Sociale dans le quartier de l'Arsot. La dépense prévisible (240 000 F) est compensée par les subventions du Conseil Général, de l'Office H.L.M. et de l'Etat.

la parole aux très jeunes



Après avoir proposé aux élèves des cours moyens 2ème année de la commune le thème "Offemont, mon Village " dans le numéro précédent (O.R. N°16), il nous a semblé judicieux de reconduire cette formule originale et de soumettre à la réflexion des enfants un sujet plus ardu : "Qu'est-ce que le Conseil Municipal d'une commune, à quoi sert-il ? ". Le dépouillement des copies fut assez laborieux, le thème proposé, il faut le reconnaître, n'enthousiasma pas la majorité des élèves.

Essayons cependant d'extraire quelques travaux ou remarques parfois fort savoureuses permettant de se rendre compte comment est perçu un Conseil Municipal par ces enfants âgés d'une dizaine d'années. Signalons également que les maîtres de ces classes ont joué parfaitement le jeu en proposant ce sujet à froid, sans commentaires.

Le Conseil Municipal, c'est un conseil que tout le monde doit savoir et respecter. (KHEIRA El Khaldi)

Un Conseil Municipal est un conseil dont les conseillers se réunissent à la Mairie. Ils sont réunis vers la grande table, là le Maire dit des choses bien. (CHOFFARD Pascale)

Un Conseil Municipal est un conseil dans une salle où les conseillers se réunissent autour de la grande table. Là, le chef des conseillers pose devant lui un grand livre. Il l'ouvre, puis lit quelques pages. Ensuite, les conseillers posent des questions à leur chef. Celui-ci prend alors une feuille et il la fait passer afin que les conseillers votent pour quelqu'un. Puis il ouvre une boîte qui renferme plusieurs lettres. Les Messieurs et les Dames écrivent pour celui qu'ils préfèrent. Après avoir voté, le chef et les conseillers rangent leurs affaires et ils s'en vont. (CAYOT Sylvie)

Le Conseil Municipal, c'est où on nous donne des conseils, par exemple, faire attention et être prudent sur les routes ou être vacciné ou des conseils sur la banque épargne d'écureuil de crédits. (KELTOUM Ehlna)

LA PAROLE AUX TRES

Un Conseil, c'est une réunion où les personnes parlent de la ville ou de la commune. Ils décident une réponse aux questions des habitants. Ils discutent et modifient certaines choses. Le conseil est composé d'un Maire et d'autres personnes. Ils réfléchissent et décident la construction de certaines maisons importantes. Ils parlent des affaires de la commune.
(DUMONT François)

Enfin pour terminer, relevons quelques idées émises par ces futurs citoyens au hasard des copies :

Le Conseil Municipal, c'est là où nous faisons le théâtre.

Le conseiller municipal est là pour aider les gens en difficulté, ceux qui ne savent pas les prix qui viennent d'être limités.

Le Conseil Municipal, c'est celui qui regarde si les escaliers sont propres.

Le Conseil, ce sont des gens qui s'occupent de l'argent et qui font de la politique.

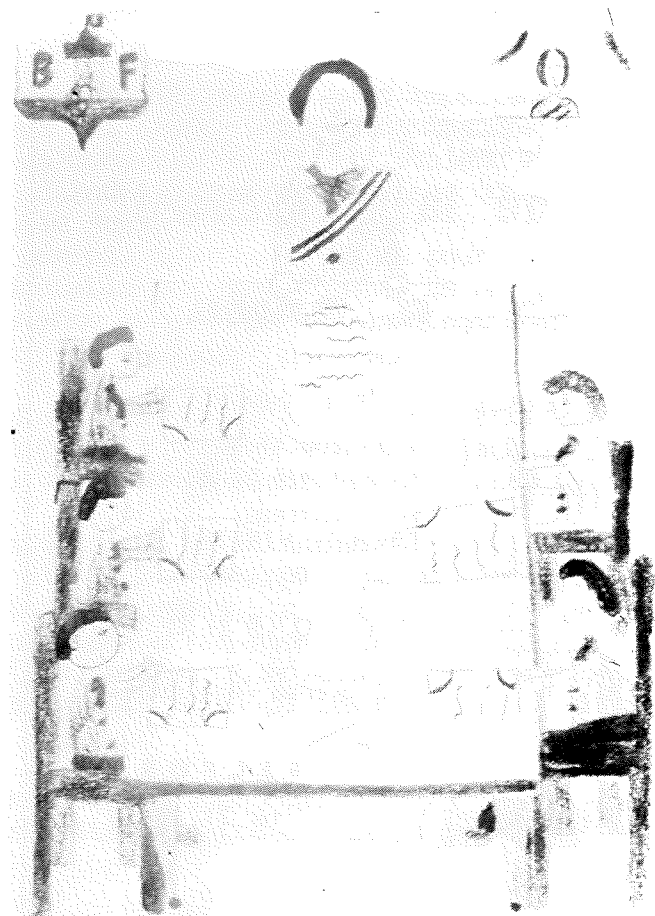
JEUNES

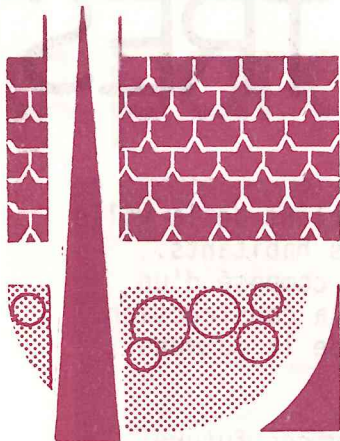
Le Conseil, ce sont des gens qui s'occupent de la ville pour par exemple : ramasser le verre.

Le Conseil ce sont des messieurs et des ministres qui se réunissent pour parler affaires, ils se rencontrent avec des ministres d'autres pays.

Le Maire est le chef des conseillers, il fait bâtir une piscine, une école dont il est le légitime propriétaire.

Le Conseil municipal, c'est de la musique sérieuse, il ne faut pas jouer de n'importe quoi.



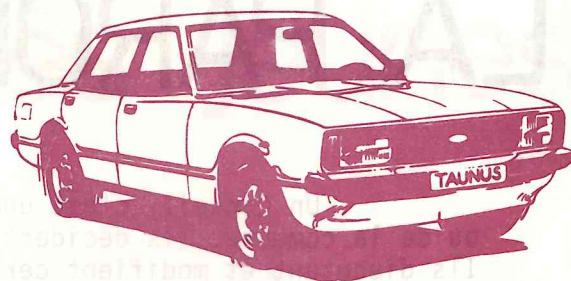


**CHAUFFAGE
SANITAIRE
COUVERTURE**

Entreprise Ettwiller

90000 BELFORT - 11^{bis}, Rue de Saverne

tél. 21.26.66



FORD TAUNUS SECURITE

7-9-11-13 CV

Légendaire robustesse et sécurité.

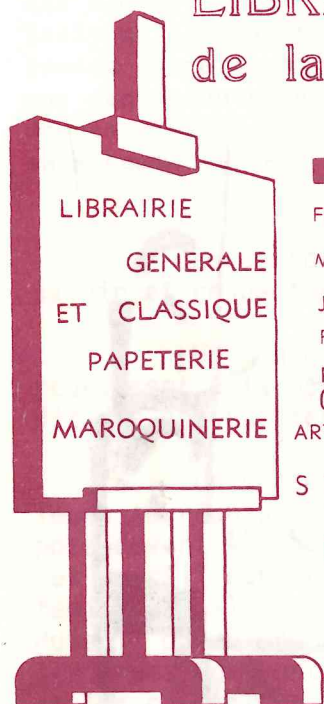


Garage J. WITTLINGER

10 - 15, rue de Turenne

BELFORT - Tél. 21 63 99

LIBRAIRIE de la ROSERAIE



**LIBRAIRIE
GENERALE
ET CLASSIQUE
PAPETERIE
MAROQUINERIE**

R. RAMA

FOURNITURES SCOLAIRES

MATERIEL DIDACTIQUE

JEUX EDUCATIFS

FOURNITURES DE BUREAU

PETIT MATERIEL
GRAVURE MINUTE

ARTICLES DE CADEAUX

STYLO-PHOTO

120, avenue Jean-Jaurès -

BELFORT

Tél. 21.24.17

TRAVAUX PUBLICS — BATIMENTS

TERRASSEMENTS

S.A SCHENINI

76, Rue Aristide Briand — Tél. 28.53.5
90000 — OFFEMONT

Point de vue

Ebauché il y a quelques années, abandonné peu de temps après, le service des transports collectifs devait renaître de ses cendres dans le courant de cette année.

Souhaitons à ce nouveau service, une meilleure santé qu'à son prédécesseur. Mais diront justement les sceptiques, pourquoi ce qui a échoué naguère, réussirait maintenant ?

trois raisons peuvent, apparemment, être avancées :

- a) Une meilleure information auprès du public. Tout le monde ou presque sait déjà que le projet a été remis sur les "rails", c'est précisément l'emplacement de ces fameux rails fictifs qui demande à être étudié avec soin.
- b) Une population nettement plus nombreuse, donc une clientèle potentielle supérieure, ce qui est bien sûr déterminant pour qu'une entreprise qu'elle qu'elle soit "tourne" correctement.
- c) Une inconnue entrera aussi en force dans la balance des comptes et son poids pourrait même être décisif : c'est le prix sans cesse croissant de l'essence. Cette cherté sera à coup sûr, une incitation de tout premier ordre à la fréquentation de ces transports en commun. Les esprits chagrins observeront que le gas-oil qui remplira les réservoirs des cars de transports collectifs aura lui aussi, subi les répercussions des caprices de l'"O.P.E.P." mais la gourmandise de X dizaines de voitures ne peut pas être comparée à la relative sobriété d'un car.

Cela étant, si le succès n'est actuellement qu'escompté, la mise sur pied, elle est certaine.

Peut-on dire pour autant, que le baptême est attendu avec impatience par tout le monde ? Certainement pas ! Tous ceux qui lisent avec attention les pages locales de la presse savent que les eaux des Conseils Municipaux étaient souvent agitées de remous, quand ce sujet était en discussion. Dans certaines communes environnantes, les divergences sont même allées jusqu'à la scission.

Pour ce qui est de notre conseil Municipal, on ne peut parler que de réticences, car il semblait déraisonnable aux élus locaux, de ne pas adhérer à ce Syndicat des transports collectifs même si ceux-ci se rendaient compte qu'il y avait quelques ombres au tableau :

- le Comblement d'un éventuel déficit, s'il venait à être trop important pour que la ville de Belfort et le Conseil Général soient seuls à le supporter ; mais les études sérieuses faites à ce sujet semblent écarter cette éventualité.

- Le financement de ces transports étant assuré en partie par les entreprises occupant 10 salariés et plus, il n'échappait pas à l'équipe municipale que quelques unes de nos entreprises (y compris, la commune d'Offemont, elle-même) allaient ainsi devoir subir de nouvelles contraintes, ceci à un moment où elles sont déjà obérées, notamment pour les petites et moyennes, par les taxes, impôts et ponctions de toutes sortes, à un moment aussi où les marchés se font plus rares et moins rentables.

- Certaines activités commerciales vont également pâtir de cette concurrence nouvelle et vont voir des intérêts parfaitement légitimes remis partiellement en cause.

Alors que dire pour conclure ? Si ce n'est que l'intérêt général a prévalu, mais que ce n'est pas forcément dans l'euphorie que beaucoup de Conseillers se sont prononcés pour l'adhésion d'Offemont. Etienne de la VILL....ETTE.

GARAGE CARROSSERIE

SOCIÉTÉ

AUTOMOBILE

BELFORTAINE

GILBERT PEROZ

6, RUE DE VALENCIENNES

90000 BELFORT

TÉL. 28.09.10

CONCESSIONNAIRE LADA

Achats et Ventes tous Véhicules

Tellier ~ électricité

RÉPARATION ET BOBINAGE

DE

MOTEURS ÉLECTRIQUES...

57, rue du Magasin - BELFORT

(tél : 21.55.71)

>fourrures gilbert<

ARTISAN FOURREUR



GERANTE : MADAME FOURNIER
CENTRE COMMERCIAL DES 4 AS
90000 BELFORT
TEL. 21 77 66

Jean-Pierre



Coiffure Masculine

SAMEDI JOURNEE CONTINUE

DE 7 H à 17 H sur RENDEZ-VOUS

64, avenue Jean Moulin BELFORT
(tél: 21.40.17)

**Les sœurs
LUCAT**

Régine ~ Maryse

Coiffure Dames

3, rue du Canon d'Or

(Vieux) Belfort

tél. 28.29.60

PLATRERIE - PEINTURE - VITRERIE

**MANCINI
GIRON**

Bureau 24 Avenue Jean MOULIN BELFORT

Tél: 21.19.25

GROUPE SCOLAIRE "MATERNELLE"

Le groupe scolaire "maternelle" intercommunal Offemont-Vétrigne est en bonne voie de réalisation. Nous vous présentons en couverture du journal, la maquette de la future école.

LE SPORT À L'ÉCOLE

Les cours moyens des groupes du Centre et Jean Macé ont continué la pratique de divers sports dans la deuxième partie de l'année scolaire dans le cadre de l'U.S.E.P.

A l'école du centre, après le cycle Basket-Ball, garçons et filles ont pratiqué le Hand-Ball. Les filles ne s'inclinèrent qu'en finale.

Certains élèves passèrent des brevets de ski alpin et des brevets de natation. Les garçons du groupe Jean MACE et de l'école du centre participèrent également à une compétition de football à 5.

En point d'orgue à la saison sportive, signalons la participation massive de ces deux écoles au Cross départemental (Secteur Nord) qui se déroula le 16 mai à Giromagny. Les résultats y furent particulièrement brillants. Jugez plutôt :

Chez les garçons, par équipes :	1ère	ECOLE J.MACE
	4ème	ECOLE DU CENTRE
Chez les filles, par équipes :	1ère	Ecole J. MACE
	3ème	ECOLE DU CENTRE.

Félicitons plus spécialement l'équipe NOVELIN Dominique qui se classa en tête chez les garçons et l'équipe FERBER Véronique qui, elle, termina à la seconde place chez les filles.



L'EQUIPE DE HAND-BALL OFFEMONT-CENTRE.

Debout de gauche à droite : LOTZ Jean-Pierre, TROUCHE Bruno, BEAUSEIGNEUR Frédéric, PATRIS Bruno, PALMITESSA Antonio.

Accroupis de gauche à droite : BUCHWALTER David, LELIEVRE Didier, BERGLER Fabrice.

NORA...

DES PRIX *sympa* !

du 1.7-79 au 15.7-79

Votre magasin NORA vous propose une grande promotion sur la vaisselle.

SERVICE ORANGEADE "TORSADÉ"	7 PIÈCES.....	12,30 f
SERVICE DE TABLE "VÉRONICA"	22 PIÈCES.....	98,40 f
SERVICE DE TABLE "ROSALINA"	37 PIÈCES.....	82,10 f
SERVICE A CAFÉ	9 PIÈCES.....	55,60 f
LOTS DE TROIS ASSIETTES PLATES ET CREUSES.....		11,50 f

Promotion également au RAYON BOUCHERIE, à la CREMERIE, aux PRIMEURS.

Redécouvrez les bons produits et le bon goût.

OFFEMONT- CENTRE COMMERCIAL GANGHOFFER - TEL : 21.15.51

ASSOCIATION SPORTIVE

Section Football.

Pour sa première participation, l'équipe pupilles d'Offemont a terminé la deuxième phase du championnat à la 2ème place. Un grand coup de chapeau aux protégés de Messieurs TRULLAS et ZENINI. Un souhait pour la saison prochaine, voir davantage d'adultes venir encourager cette sympathique formation.



Situation chaude devant les buts de Rougegoutte lors du dernier match de l'année. OFFEMONT - ROUGE GOUTTE 4 - 3.

L'équipe senior de football a elle aussi terminé son championnat ouvert aux non-licenciés. Dans une poule extrêmement disputée, la formation du quartier ARSOT-GANGHOFFER s'est classée à une excellente 4ème place.

**ELECTRICITE
GENERALE**

M. RUOT

13 Rue des Soiras - OFFEMONT

Tél : 21.36.36

CHAUDRONNERIE CUVES , MAZOUT

galvanisation à chaud

Ets René RUST

23 Rue Aristide Briand OFFEMONT Tél . 21-00-30

chauffez vous mieux AVEC MOINS DE COMBUSTIBLE

➡ **laine de verre**

JOHNS MANVILLE

Isolation de votre Maison

➡ **fuel total**

PAIEMENT SUR 12 MOIS

Entretien dépannage

CREDIT POUR INSTALLATION CHAUFFAGE

Téléphone : 21.32.34

ETs LABBAYE A ESSERT

Mécanique Générale - Serrurerie

S.A. A. LEPAUL & Fils

11, Rue de la Gare

90000 OFFEMONT

Tél : 21.06.19

Tournage fraisage de toutes pièces mécaniques

Soudures pour tous métaux

Les sociétés communiquent

LE MOT DU CHEF DE CORPS DES SAPEURS - POMPIERS D'OFFEMONT.

Nos pompiers à l'honneur :

Deux de nos pompiers volontaires viennent de se voir décerner une décoration qu'ils ont amplement méritée. Ce sont Messieurs DROUARD Roger et GIROL Serge médaillés d'argent pour 20 années de service et à qui nous adressons nos plus vives félicitations.

Toujours désireux d'en savoir plus, les pompiers d'Offemont, outre leurs entraînements et manoeuvres, ont suivi les cours de secourisme, spécialiste en réanimation, secours routier et brevet d'aptitude au commandement. Certains d'entre eux ont été brevetés.

Il s'agit :

des caporaux-chefs	BERMON Alain POLINARI Patrice
des sapeurs	CORNU Daniel CAMETTI Jocelyn

Le chef de corps leur adresse ses plus sincères félicitations.

Aux épreuves sportives qui se sont déroulées à Morvillars le dimanche 13 mai 1979, l'entente Offemont-Valdoie s'est classée seconde au classement général et également seconde au classement par équipe. A cette occasion, elle remporte 4 coupes et 1 médaille. Tous nos encouragements à cette sympathique équipe composée de :

100 mètres	BERMON Alain 12"2	(Offemont) 2ème meilleur temps.
1000 mètres	BARILLON Yves 3'17	(Offemont) 3ème meilleur temps.
Saut en hauteur	SALOMON Thierry 1,55m	(Offemont) 3ème meilleure performance.
Grimper	GROSCLAUDE Jean-Louis	(Valdoie) 6"2 meilleure performance.
Poids	BERGER Denis	(Valdoie) douzième performance.
Parcours sportif	HEIDET, GRANDJEAN et GROSCLAUDE	(Valdoie).

Pour la première fois, les pompiers d'Offemont ont organisé, au mois de mai, en collaboration avec les pompiers de Delle et de Valdoie, un jeu de loto dont les débuts sont particulièrement prometteurs. Des lots nombreux et importants ont été gagnés. Aussi les Sapeurs-pompiers invitent la population offemontoise à participer encore plus nombreuse afin d'encourager les organisateurs lors d'un prochain jeu.

Deux de nos sapeurs atteints par la limite d'âge, viennent de prendre une retraite bien méritée. Ce sont les sapeurs :

MONTELMARD Jean	20 années de service.
DROUARD Roger	30 années de service.

Nous renouvelons à ces heureux retraités nos vives félicitations ainsi que nos remerciements pour les services rendus pour la sauvegarde d'autrui en espérant qu'ils seront toujours présents lors de nos festivités.

BAUMANN

entrepreneur

Travaux publics

Démolitions batiments

Concassage

Location de containers

Livraison de béton prêt

S.A.R.L. 18 rue Aristide Briand OFFEMONT- tél. (84
21.25.14 et 21.06.10

L'Amicale des sapeurs Pompiers d'Offemont est en deuil. Elle vient de perdre son vice-président Mr. MARCHAL Georges qui nous a quittés le 4 mai à l'âge de 77 ans.

Il avait été élu à ce poste le 25 juin 1948 et il ne l'avait plus quitté depuis. Tous les Pompiers d'Offemont garderont de lui le souvenir d'un homme d'une gentillesse inégalable.

Nous renouvelons à toute sa famille en peine nos condoléances émues.

Les Sapeurs-Pompiers d'Offemont recherchent 2 pompiers volontaires aimant le sport et possédant une bonne moralité.
Pour tous renseignements s'adresser à :

Adjudant SALOMON Maurice 88 rue A. Briand Offemont.
Tél. 28 - 26 - 50 (entre 20 h et 20 h 30)



ECOLE D'ACCORDEONS-MOUGEYNOT

VENTE..... LOCATION

SOLFEGE

76 Avenue J. JAURÉS 90000 BELFORT

Tél. **21.45.15**

STATION SERVICE

TOTAL

m. Jean TERREAU

75 avenue J. MOULIN

BELFORT tél. 21.35.42

VIDANGE - GRAISSAGE

REGLAGE POLLUTION

" TOUS COMBUSTIBLES "

MAZOUT ELF FRANCE

ELF GAZ-HOUILLES et BOIS SCIERIE

JACQUOT MICHAUT

88 avenue Jean Jaurès

BELFORT tél: 21.55.26



bébé rêve

21 faubourg de France BELFORT

tél. 28.16.85

TOUT POUR LA FUTURE MAMAN

TOUT POUR LE BEBE

Spécialiste de la voiture et du
Meuble d'Enfant, Cadet et Junior

Livraisons Gratuites
Retouches sans frais
Jouets.

Mougenot



Pour vos BANQUETS
MARIAGES
LUNCHS
BUFFETS CAMPAGNARDS
PLATS PREPARES
(Chauds ou froids)
REPAS D'ENTREPRISE

Sur commande un traiteur à
votre service.

Livraison à domicile

76, av J. Jaurès BELFORT

Tél : 21.45.15

"CHRISTINE Nouveautés"

Mercerie Spécialisée - Bonneterie
Layette Cadeaux -

Lingerie Dames et Enfants

Travaux Dames

118, Avenue Jean-Jaurès

90 - **BELFORT**

tél. 21.01.86

ji pé pé

ean pierre FOHL

STUDIO~PHOTO

portraits mariages

PHOTOS INDUSTRIELLES

136, Avenue Jean Jaurès-BELFORT

téléphone : 21.36.76

CAISSE D'AIDE AUX DECES - OFFEMONT;

Le Comité se permet de rappeler certaines de nos conditions d'engagement, prévues dans nos statuts :

- l'adhésion à la Caisse d'aide aux décès est ouverte à tous les habitants de la commune d'Offemont.

- le droit d'entrée de 5F. demandé à chaque adhérent, est facultatif pour les enfants de moins de 18 ans vivant dans le foyer, ainsi que pour les personnes âgées de plus de 65 ans, mais ces personnes doivent se faire inscrire effectivement comme membres adhérents pour bénéficier de l'aide aux décès.

- une cotisation de 2F. est demandée pour chaque décès, avec la possibilité d'un versement d'une avance, afin de faciliter l'aide prévue aux familles frappées par le deuil.

- les membres adhérents vivant en concubinage sont priés de le signaler.

- l'aide aux décès ne sera attribuée qu'après trois mois de présence à la Caisse, et ceci à partir de la date d'inscription.

- le versement de l'aide ne sera effectué que sur présentation d'un bulletin de décès.

- en cas de non paiement ou refus de paiement, après trois décès non réglés, l'adhérent pourra être déchu de ses droits.

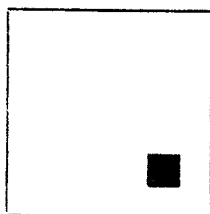
- le comité demande aux personnes adhérentes vivant seules de lui faire parvenir sous enveloppe cachetée le nom de la personne à qui doit être remis l'aide prévue en cas de décès.

Le Comité demande aux adhérents de prendre bonne note de ce qui précède et souhaite une augmentation de l'effectif de ses membres dans les années à venir.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

ROBINET M.	8 Voie Junon (anciennes casernes)
CAMEITI C.	12 Rue Romaine
SALVADOR M.	6 Rue de la Rosemontoise (quartier Arsot)
LABANTI G.	1 Rue Paul Cézanne (quartier Ganghoffer)

Mme SCHULTZ



DROGUERIE DU MARTINET

PEINTURES - PAPIERS PEINTS - CADEAUX - PARFUMERIE - JOUETS
CONFISERIE - BAZAR - PRODUIT DE JARDINAGE

16, Rue Aristide Briand
OFFEMONT
90000 BELFORT

"ça bouge, ça vit" Sans trop de bruit de la part des dix moniteurs bénévoles qui sont présents chaque mercredi et samedi et parfois quelques soirs après l'école, voilà plus de dix ans que nous agissons dans le quartier de l'Arsot.

En Hiver, le petit monde de 5 à 14 ans s'agite dans les petits coins du bâtiment. Nous accueillons une centaine d'enfants.

Au printemps, les enfants s'ébattent beaucoup plus autour des H.L.M. dans le bois ou à l'Etang des Forges.

Nous essayons avec nos moyens de varier les activités. Les enfants ont le choix, jugez plutôt :

Découverte de la nature, cabanes, sports collectifs (football, volley-ball), piscine, peinture, atelier bois, découpages, collages, modelage, pyrogravure, danses folkloriques, cinéma, tissage, couture, canevases, crochet, poupées-chiffons, Jeux de société, baby-foot, tennis de table et jeux instructifs.

Cette année, un atelier cuisine a fonctionné et un groupe d'une quinzaine d'enfants ont participé à la confection de plats cuisinés et de multiples pâtisseries.

Les Adultes ont aussi une petite place grâce aux monitrices de la C.A.F. Diverses activités sont proposées : Couture, cuisine, le budget familial. L'alphabétisation a été reprise pendant le second trimestre. Le Centre sera ouvert jusqu'à la fin du mois de juin. Les activités reprendront à la rentrée scolaire de septembre.

RHIN & RHONE

Anciennement : KRONBERG

CHARBONS DE 1^{ère} QUALITE

FUELS - NAPHTEX

RHIN et RHONE, c'est aussi.....

L'ENTRETIEN et le DEPANNAGE DE VOS

BRULEURS

Le FINANCEMENT de NOUVELLES

INSTALLATIONS

La TOURBE FLORA POUR VOS JARDINS

LES PRODUITS ANTIPOLLUTION : FAIENCIT

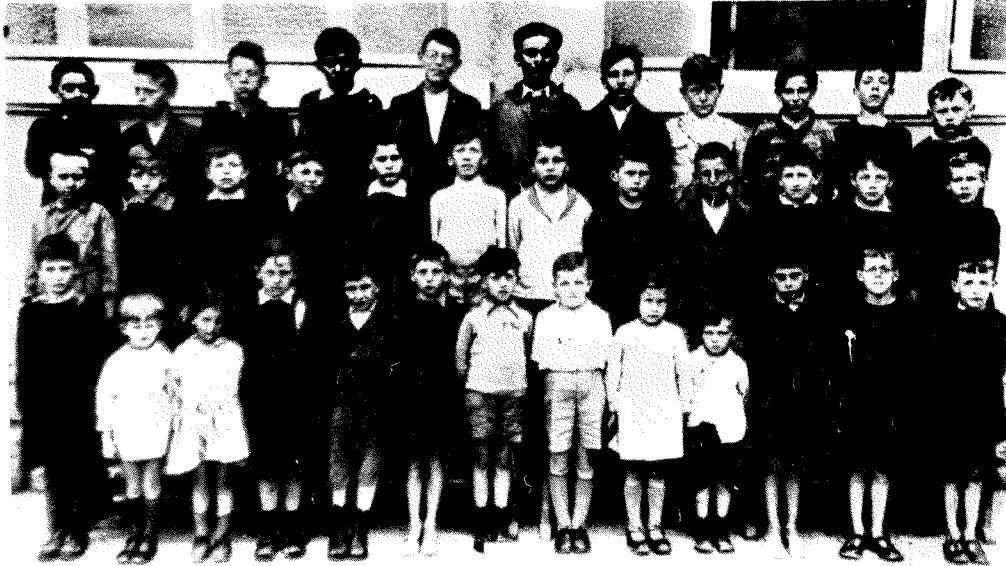
AGENCE DE BELFORT :

Rue La Fontaine Tél : 28.21.95 et 28.21.02

Souvenirs

Cette rubrique semble avoir remporté un vif succès auprès de nos lecteurs si l'on en croit les échos recueillis dans le village. Depuis, les propositions de photos de classes et les vieux documents intéressant la commune affluent à la mairie.

Nous avons essayé dans ce numéro de sélectionner quelques clichés qui vous replongeront dans un passé pas si lointain.



Une classe Offemontoise vers les années 1936-1937



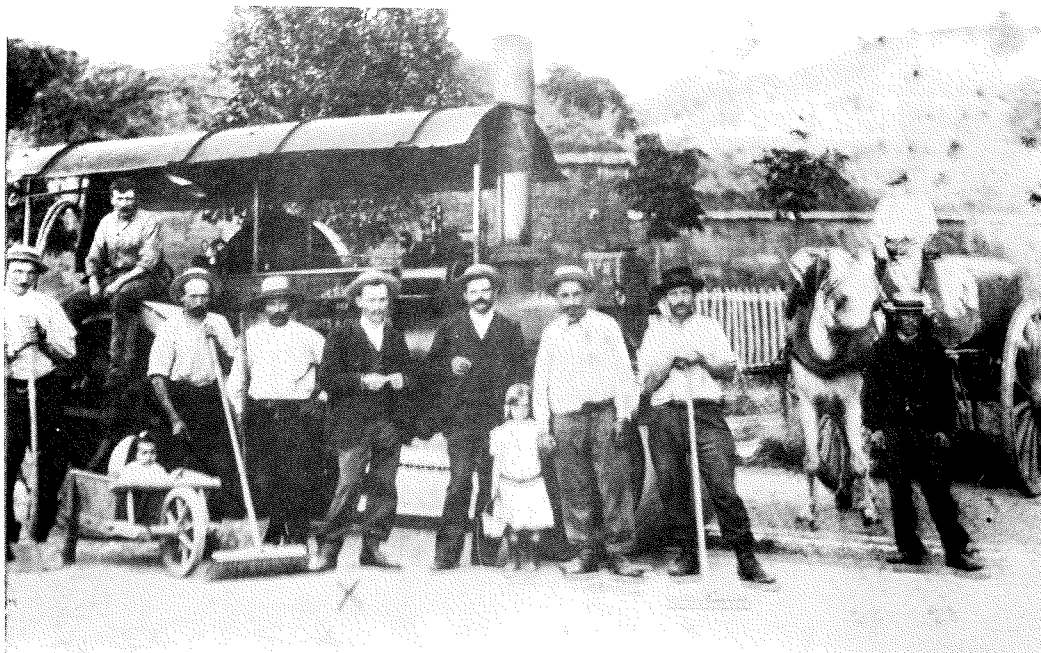
L'Ecole en sortie au TITISEE.



La "Maison d'Ecole" aujourd'hui école du Centre, il y a quelques dizaines d'années quand la circulation automobile ne posait pas trop de problèmes.



A propos des débits de boissons évoqués dans le précédent numéro, voici les tenanciers du "café-restaurant" qui s'appellera plus tard "La carpe-d'Or" puis plus récemment "Le sabot d'Annie".



Enfin pour terminer, le Service des Ponts et Chaussées qui s'occupait de la voirie de la commune d'Offemont et des communes alentours.

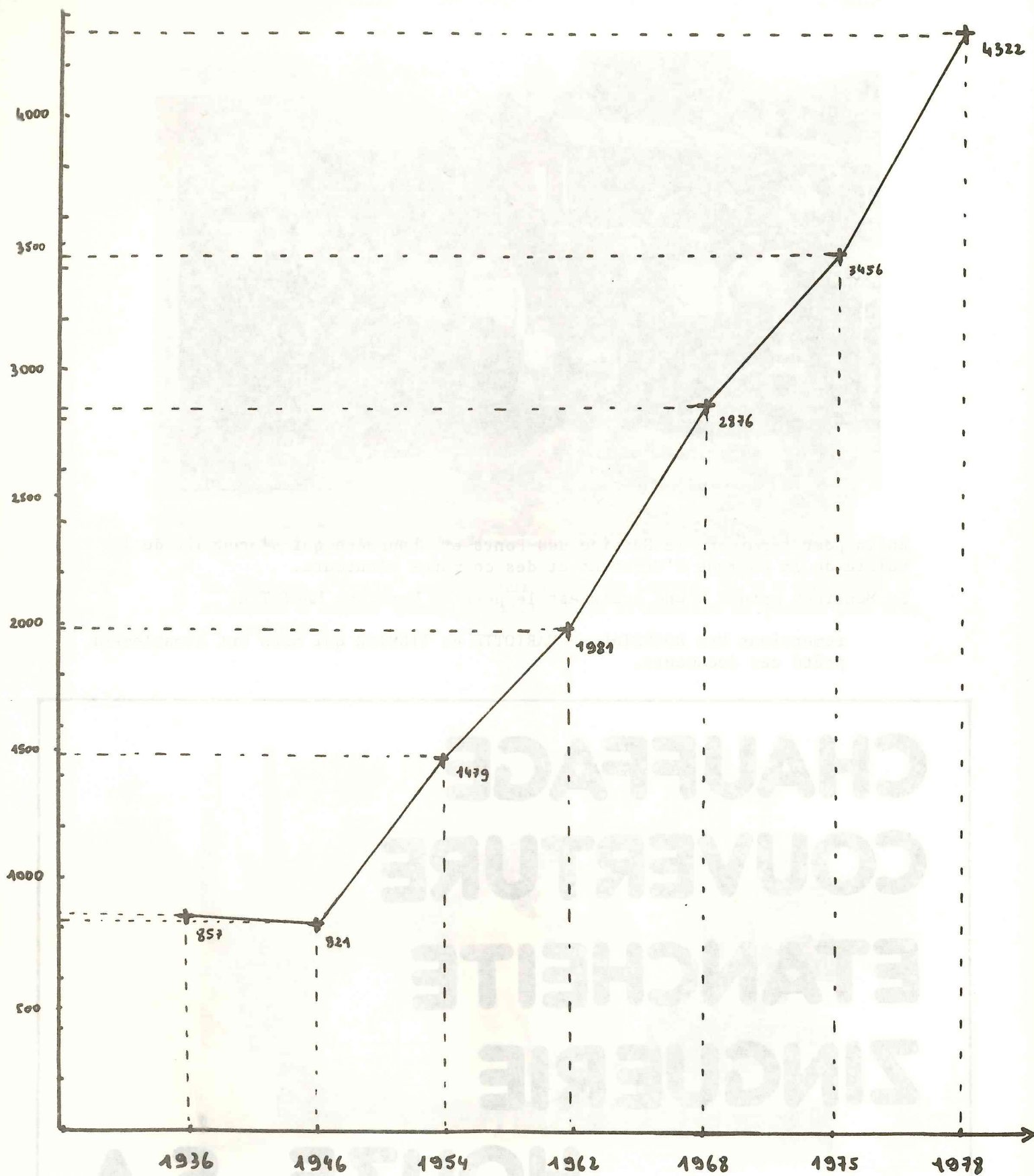
Le Monsieur marqué d'une croix est le père de Monsieur MARIOTTE.

remercions Mrs BOCKSTAL - MARIOTTE et TISSIER qui nous ont aimablement prêté ces documents.

**CHAUFFAGE
COUVERTURE
ETANCHEITE
ZINGUERIE**

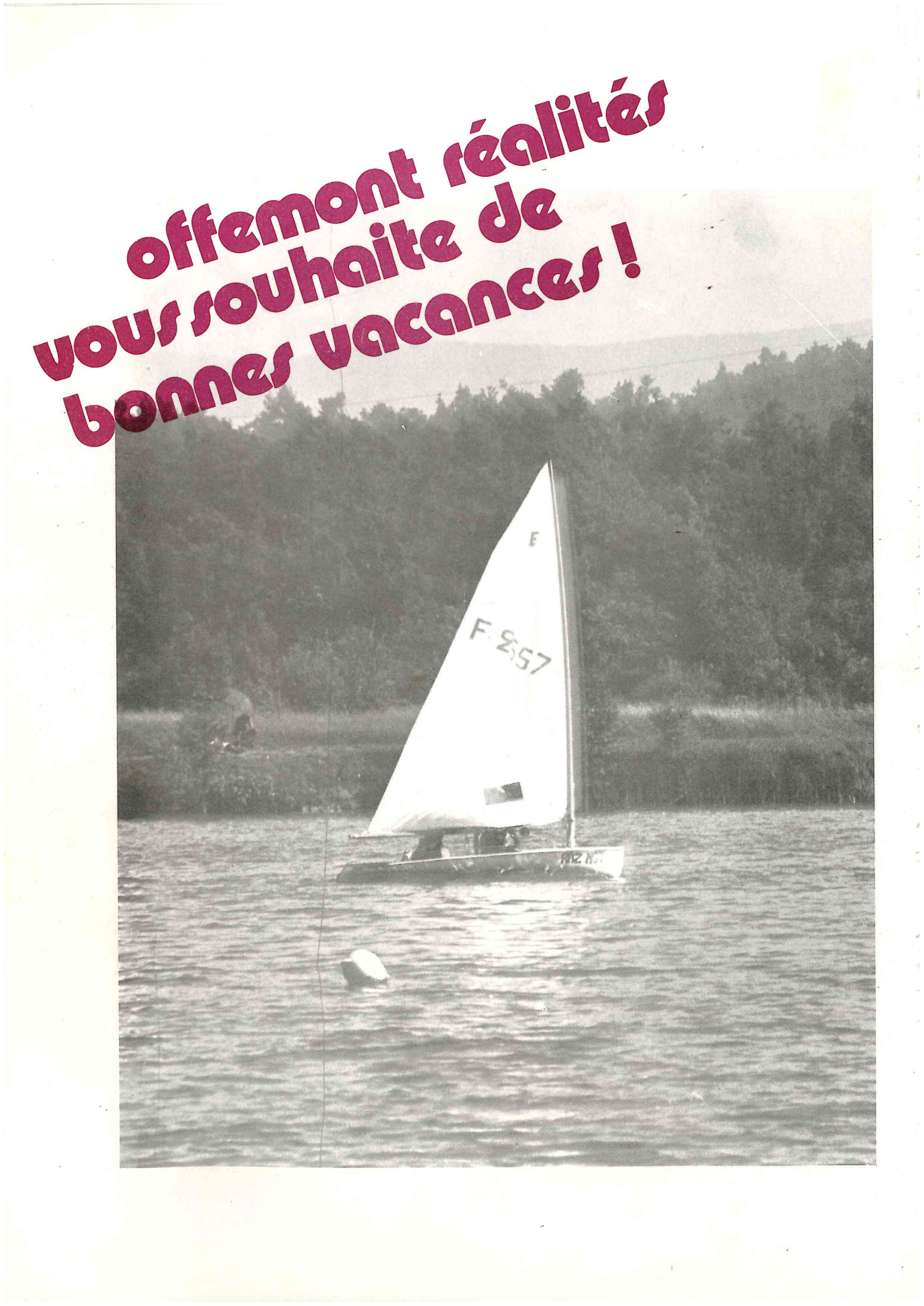
HOUZE S.A.

43, rue des Maquisards - OFFEMONT - 21.14.26



EVOLUTION DE LA POPULATION D'OFFÉMONT ENTRE 1936 ET 1978

SOURCE I.N.S.E.E. RECENSEMENTS SUCCESSIFS



**offemont réalités
vous souhaite de
bonnes vacances !**